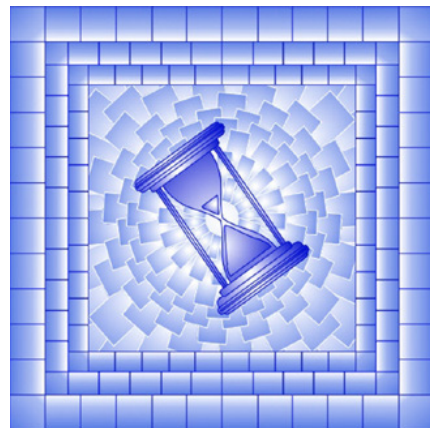


N° 62F0014M au catalogue
ISSN 1706-7731
ISBN 978-0-660-37962-3

Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2021, sur la base des dépenses de 2020



Date de diffusion : le 21 juillet 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2021, sur la base des dépenses de 2020

Introduction

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est l'un des indicateurs économiques les plus connus et les plus utilisés au Canada. Il compare, au fil du temps, le coût d'un panier fixe de biens et de services achetés par les consommateurs, ce qui donne un aperçu des conditions économiques globales et de l'inflation des prix à la consommation. Il est également utilisé pour l'indexation et le rajustement des contrats.

La pandémie de COVID-19 a eu un effet indéniable sur la façon dont les Canadiens dépensent leur argent, et il est essentiel de rendre compte de ces changements dans les habitudes d'achat pour veiller à ce que l'IPC reflète les variations de prix vécues par les Canadiens. Au moment où le Canada continue de tracer la voie de la relance économique, Statistique Canada met à jour ses méthodes pour s'assurer que ses programmes statistiques de base, y compris l'IPC, sont exacts, à jour et de la plus haute qualité.

L'IPC étant un indice de prix de type Laspeyres¹, les quantités contenues dans le panier sont celles de la période de référence des pondérations du panier, qui servent à estimer les quantités consommées pour l'agrégation au niveau supérieur. Plus la pondération d'un agrégat donné dans le panier de l'IPC est élevée, plus la variation des prix de cet agrégat se répercutera sur l'IPC d'ensemble.

Les régimes de retraite publics et privés, les retenues de l'impôt sur le revenu et certains paiements sociaux des gouvernements sont rajustés à l'aide de l'IPC. L'indice sert de déflateur à divers agrégats économiques, en vue d'obtenir des estimations en prix constants. L'IPC est également un outil servant à établir les politiques économiques et à en assurer le suivi. Par exemple, la Banque du Canada utilise l'IPC et des agrégats spéciaux de l'IPC à cette fin.

Les pondérations du panier ont toujours été calculées principalement à partir des dépenses des ménages déclarées dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM)² et, depuis 2011, elles sont mises à jour tous les deux ans. L'IPC de juin 2021 marquera l'adoption de pondérations mises à jour du panier aux fins du calcul de l'indice. À compter de la diffusion du 28 juillet 2021, les pondérations du panier et la structure de classification utilisée pour l'agrégation de l'IPC seront mises à jour en fonction des modèles de dépenses des consommateurs tirées de la série nationale sur les [dépenses de consommation finale des ménages \(DCFM\)](#) de 2020, en remplacement de celles calculées à partir de l'EDM de 2017. Ces mises à jour des sources de données et de la structure de classification du panier améliorent la qualité et la pertinence de l'IPC.

Importance de la mise à jour des pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation

L'Indice des prix à la consommation est une moyenne pondérée des variations des prix d'un panier fixe de biens et de services, lequel est fondé sur les dépenses d'une population cible¹ au cours d'une certaine période de référence. Ordinairement, les habitudes de dépenses changent lentement et le font en réponse aux fluctuations des prix, aux niveaux des revenus, aux changements démographiques, à l'évolution des habitudes et à la disponibilité de nouvelles technologies. De nouveaux produits et services sont lancés sur le marché, et les produits et services existants peuvent évoluer ou devenir désuets. Par conséquent, le panier doit être révisé périodiquement pour tenir compte de l'évolution des habitudes de dépenses des consommateurs. Un indice de prix de panier fixe, comme l'IPC canadien, ne peut refléter les variations des dépenses que lorsque les pondérations du panier sont mises à jour. Dans des circonstances économiques normales, ces changements

1. La formule de Laspeyres est une méthode de base de calcul des indices des prix qui est en harmonie avec le concept de panier fixe de l'IPC. Elle exprime la variation du coût, entre la période 0 et la période t , de l'achat d'un panier fixe de produits, en agréant les prix des produits compris dans le panier en se servant des quantités consommées de la période de référence 0 des prix comme pondérations.
2. Les proportions du panier de l'IPC peuvent différer de celles des dépenses totales selon l'EDM en raison de différences liées à la classification des articles. De plus, certaines dépenses des consommateurs considérées comme étant dans le champ d'observation de l'IPC ne sont pas comprises dans l'EDM. En plus de l'EDM, d'autres sources de données sur les dépenses, comme les données des comptes nationaux, les données sur les ventes au détail et les données du recensement, entrent dans le calcul du panier de l'IPC. Les utilisateurs peuvent consulter l'[Enquête sur les dépenses des ménages](#) pour obtenir de plus amples renseignements.

sont atténués grâce à la planification des mises à jour du panier à intervalles réguliers.

En plus des pondérations des dépenses, une mise à jour du panier est l'occasion d'examiner et de mettre à jour d'autres aspects des indices. Il peut notamment s'agir de modifier la classification de l'IPC, afin de la rendre plus représentative des dépenses des consommateurs, ainsi que des produits et des services qu'il est possible d'acheter. C'est également l'occasion d'examiner et de mettre à jour l'échantillon des prix relevés, d'examiner les méthodes d'estimation des indices de prix et de mettre à jour la documentation et les produits de diffusion, bien que ces activités ne soient pas limitées aux mises à jour du panier.

La pandémie de COVID-19, qui a caractérisé la majeure partie de 2020, a eu une incidence importante sur les dépenses des ménages. Les prix du pétrole brut ont commencé à baisser et, peu de temps après, les restrictions imposées au transport aérien et la fermeture des frontières terrestres ont entraîné des perturbations massives dans le secteur du tourisme. Des mesures de distanciation physique ont été adoptées pour limiter la propagation du virus, et les Canadiens ont acheté plus d'articles d'épicerie, mais moins d'essence et de vêtements³. Les dépenses pour certains produits et services, comme les services de loisirs et les spectacles, qui demeurent en grande partie indisponibles pour la consommation jusqu'à présent en 2021, ont diminué pour se situer près de zéro. En raison des changements inattendus et profonds des habitudes de consommation attribuables à la pandémie, la mise à jour des pondérations du panier, qui était prévue pour février 2021, a été reportée, afin d'inclure les plus récentes dépenses de 2020 à l'échelle nationale, plutôt que de se fier uniquement aux dépenses des ménages de 2019 comme il était prévu au départ.

Compte tenu de l'évolution de la pandémie, avec la campagne de vaccination qui se poursuit et les plans de réouverture qui sont mis en œuvre progressivement, la relance sera probablement graduelle, échelonnée et fonction de la région. Par conséquent, Statistique Canada continue de surveiller l'incidence de la relance sur les dépenses des consommateurs et l'IPC.

Approche méthodologique de la mise à jour du panier de 2021

La priorité de Statistique Canada est de veiller à ce que l'IPC demeure une mesure de grande qualité de l'inflation et reflète l'évolution des habitudes de consommation des Canadiens. Le panier précédent, qui était fondé sur les pondérations des dépenses de 2017, est très éloigné des habitudes de dépenses actuelles. Par conséquent, la mise à jour du panier de 2021 utilise les plus récentes données sur les dépenses annuelles de 2020, qui reposent sur les DCFM à l'échelle nationale, en plus des données de l'EDM et des séries provinciales sur les DCFM. Des sources de données alternatives pour 2020 ont été utilisées, afin de tenir compte des variations des dépenses liées à la pandémie, pour des niveaux géographiques et des composantes de l'IPC plus détaillés.

Afin d'assurer la transparence du processus de mise à jour du panier et la cohérence avec les méthodes internationales, Statistique Canada a mené de vastes consultations auprès du Comité consultatif sur la mesure des prix (CCMP) et des établissements de statistique pairs.

Chaque bien ou service du panier est représentatif des habitudes de dépenses des consommateurs, et les fluctuations de prix de chacun se voient attribuer une part du panier qui est proportionnelle aux dépenses de consommation que chacun représente. Par exemple, 29,78 % des dépenses totales des consommateurs appartenant au champ d'observation de l'IPC représentaient des biens et services liés au logement. Cela correspond à la pondération de 29,78 % attribuée au logement dans le panier de l'IPC de 2020. Les pondérations des biens et des services sont fixes pendant la durée de vie d'un panier donné et jouent un rôle important dans la détermination des répercussions de la variation des prix d'un article donné sur l'IPC. Par exemple, les Canadiens consacrent en moyenne une part beaucoup plus importante de leurs dépenses totales à l'essence comparativement au lait. Par conséquent, une augmentation de 10 % du prix de l'essence aura une incidence plus forte sur l'IPC d'ensemble qu'une augmentation équivalente du prix du lait.

3. Les données de lecteurs optiques sur la vente au détail utilisées pour produire l'IPC et des données alternatives sur les dépenses obtenues en partenariat avec la Banque du Canada révèlent que les consommateurs ont consacré plus d'argent à l'épicerie dans les jours et les mois suivants la pandémie, et moins à l'essence et aux vêtements.

Période de référence des pondérations

Les pondérations du panier reposant sur les habitudes de dépenses de 2017 ne caractérisent plus les habitudes de dépenses de la nouvelle normale découlant de la pandémie de COVID-19 et seront remplacées par les pondérations de l'année de référence 2020. La nouvelle période de référence des pondérations du panier est l'année civile 2020, qui couvre un cycle saisonnier et comprend les dépenses précédant la pandémie, les répercussions initiales de la pandémie, une certaine reprise et l'émergence de nouvelles habitudes de consommation. Cela permet de calculer des parts de dépenses qui rendent le plus possible compte des habitudes de consommation réelles au moment de l'adoption du panier, même si des changements continuent de se produire au chapitre de la pandémie et la reprise. Bien que les dépenses de 2020 représentent une période inhabituelle, les changements dans les dépenses attribuables à la pandémie pourraient entraîner des changements plus permanents à mesure que le travail à distance deviendra plus répandu, que les consommateurs auront de plus en plus recours au magasinage en ligne et que les ménages consacreront une part relativement plus élevée de leurs dépenses aux coûts de logement. De plus, les habitudes de dépenses des consommateurs après la pandémie prendront un certain temps à se stabiliser, car la relance et la reprise seront probablement graduelles et échelonnées, selon la région.

Le prochain rajustement des pondérations du panier est prévu pour 2022, afin de tenir compte des dépenses suivant la pandémie et d'assurer la pertinence continue. À l'avenir, Statistique Canada procédera à des mises à jour annuelles des pondérations fondées sur les données les plus récentes disponibles sur les dépenses des ménages. Des améliorations de l'[indice des prix ajusté](#)⁴ sont également en cours, et la prochaine publication est prévue pour la fin de 2021.

Intégration des DCFM du Système de comptabilité nationale et autres sources de données

Il s'agira de la première mise à jour du panier de l'IPC fondée sur les données nationales sur les DCFM. En plus des DCFM de 2020, la plus récente EDM (2019) et les DCFM provinciales de 2019 ont également été intégrées aux pondérations du panier de l'IPC, dans le cadre d'un effort continu visant à améliorer la qualité des données et à renforcer les méthodes sous-jacentes. Ces données fournissent des estimations provinciales de grande qualité pour les régions géographiques de l'IPC et sont subdivisées en agrégats élémentaires propres à l'IPC au moyen de données détaillées de l'EDM et d'autres sources de données alternatives pour 2020.

La décision d'intégrer les DCFM du Système de comptabilité nationale (SCN) comme principale source de pondération des dépenses dans l'IPC a été prise avant la pandémie de COVID-19 et est le résultat de recherches et d'analyses approfondies menées sur l'harmonisation conceptuelle, la cohérence et l'aspect pratique. Étant donné que l'EDM, comme toutes les enquêtes auprès des ménages, peut être sujette à des difficultés de mesures et d'échantillonnage, l'intégration des données du SCN permet une cohérence accrue avec d'autres indicateurs économiques, comme les ventes au détail. Toutefois, il y a d'importantes différences entre le SCN et l'EDM en ce qui a trait à leur couverture (tableau 1).

4. L'[indice des prix ajusté](#) est dérivé à partir de sources ponctuelles à jour de données sur les dépenses, afin d'estimer un autre ensemble de pondérations du panier qui rendent compte des habitudes changeantes de consommation.

Tableau 1
Comparaison de la couverture : Enquête sur les dépenses des ménages et Système de comptabilité nationale

	Enquête sur les dépenses des ménages	Système de comptabilité nationale	Assurance de la qualité
Population cible	<ul style="list-style-type: none"> Mesure la consommation intérieure 	<ul style="list-style-type: none"> Mesure les dépenses intérieures des ménages canadiens privés, des ménages institutionnels et des non-résidents au Canada 	<ul style="list-style-type: none"> Un rajustement résidentiel est nécessaire pour exclure la consommation à l'étranger, la consommation à l'extérieur de la province de résidence¹ et les dépenses des étrangers
Classification des produits	<ul style="list-style-type: none"> Suit une structure de classification distincte 	<ul style="list-style-type: none"> Basé sur la Classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP) 	<ul style="list-style-type: none"> Une solide concordance de classification des produits a été mise en œuvre par suite d'un examen par des experts en la matière
Niveau géographique cible	<ul style="list-style-type: none"> Couvre 19 régions du Canada, avec des détails infraprovinciaux au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique 	<ul style="list-style-type: none"> Couvre les 13 provinces et territoires du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> Les données détaillées infraprovinciales de l'EDM ont été utilisées
Politique de révision	<ul style="list-style-type: none"> Ne peut pas être révisée 	<ul style="list-style-type: none"> Sujet à révision dans le cycle du SCN 	<ul style="list-style-type: none"> Une évaluation a été effectuée pour éliminer toute révision systématique La qualité globale des données peut être garantie en raison de la rigueur qui caractérise chaque diffusion du SCN

1. La consommation interprovinciale est incluse dans l'IPC uniquement pour les frais de scolarité, grâce à un processus appelé résidentialisation, parce que les étudiants fréquentent souvent des établissements postsecondaires à l'extérieur de leur province de résidence.

Bien que les données de l'EDM (2019) et du SCN (DCFM des Comptes économiques provinciaux, 2019) aient fourni un portrait complet des dépenses des consommateurs en 2019, le panier de 2020 s'appuie sur cette structure en intégrant les données des DCFM à l'échelle nationale pour les quatre trimestres de 2020. De plus, une abondance de données d'enquête et administratives de Statistique Canada a permis de mieux comprendre les variations provinciales dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Pour calculer les pondérations du panier, diverses sources de données ont été intégrées, afin d'assurer des estimations de la meilleure qualité. Par exemple, plusieurs sources de données ont été analysées avant de mettre la dernière main à la méthode de calcul des dépenses provinciales au titre du logement. [L'Enquête sur les logements mis en chantier, achevés et en construction](#) et [l'Enquête sur les logements locatifs](#) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont servi de base aux changements dans l'univers locatif, tandis que la variation moyenne des prix saisie par l'IPC a fourni un aperçu supplémentaire de la variation des dépenses de loyer des consommateurs. Une considération semblable a été appliquée à la pondération de l'indice du coût de remplacement par le propriétaire⁵, qui a été calculée à partir des valeurs des propriétés déclarées dans l'EDM en 2019, tout en tenant compte des données du SCN sur le parc de logements. D'autres données immobilières accessibles au public, y compris la variation du prix de revente moyen des maisons et la variation du nombre de logements occupés par le propriétaire entre 2019 et 2020, ont également été intégrées à l'estimation de la pondération. Le taux de dépréciation des logements est demeuré à 1,5 % comme dans le panier précédent.

5. Le coût de remplacement par le propriétaire représente le coût pour le consommateur du maintien de la valeur d'une maison qui, contrairement au terrain sur lequel elle se trouve, est considérée comme un bien qui se déprécie.

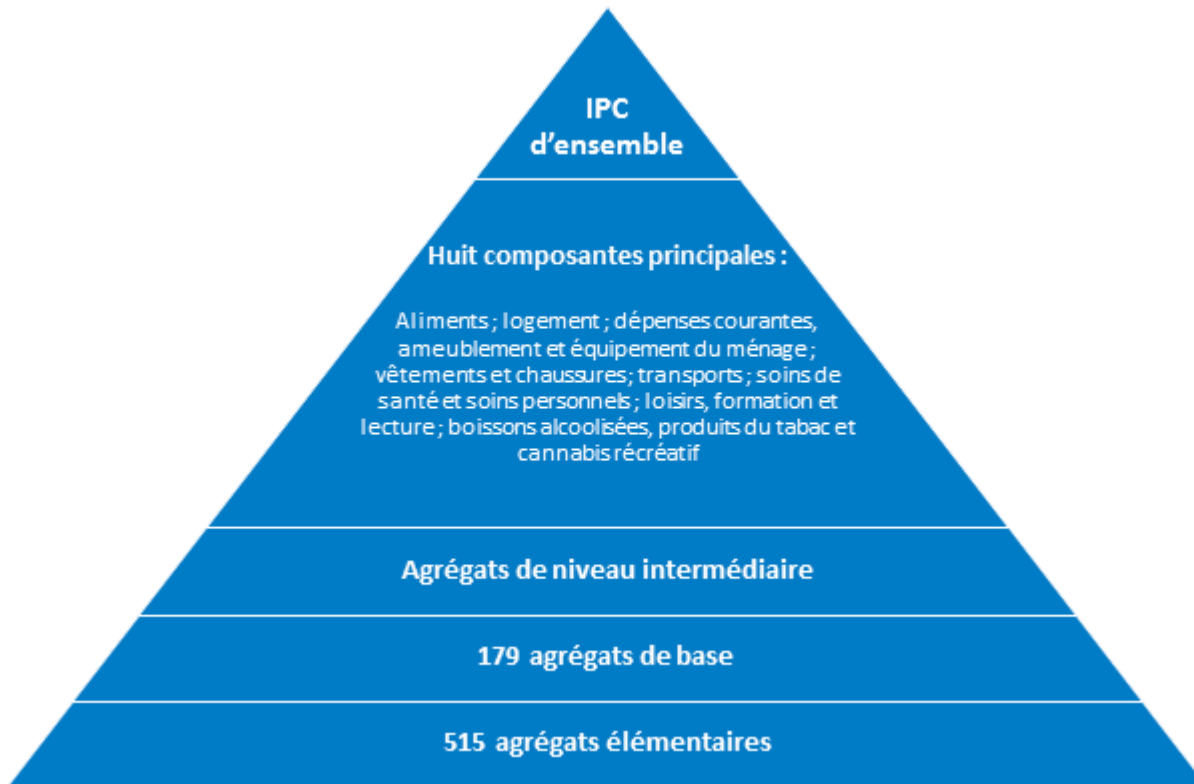
En plus de ces exemples, la mise à jour du panier de 2021 a tenu compte de données provenant de diverses autres sources, notamment :

- Données de lecteurs optiques sur les ventes au détail
- Enquête mensuelle sur le commerce de détail
- Enquête sur les services de restauration et débits de boisson
- Bureau du surintendant des institutions financières
- Pondérations annuelles de l'Indice des prix des logements neufs
- Guides officiels des compagnies aériennes
- Indicateurs du tourisme
- Enquête sur le transport interurbain
- Services d'expédition
- Rapports sur l'utilisation des services de diffusion en continu et de câblodistribution
- Taxe sur les produits et services
- Enquête sur les marchandises vendues au détail
- Enquête sur la population active
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Association canadienne de l'immeuble
- Enquête sur les ventes de véhicules automobiles neufs
- Enquête mensuelle sur le transport urbain
- Association canadienne du transport urbain
- Droits d'inscription et frais de scolarité

Composition du panier de l'IPC

La classification des biens et des services de l'Indice des prix à la consommation est organisée selon une structure hiérarchique descendante (voir le diagramme ci-après). Au sommet de la structure se trouve l'IPC d'ensemble, qui comprend huit composantes principales. Sous les huit composantes principales se trouvent des agrégats de niveau intermédiaire, dont le logement en propriété et l'utilisation de véhicules automobiles qui, conjointement avec les composantes principales, donnent un aperçu des sources des variations mensuelles et annuelles des prix. Il y a 179 agrégats de base⁶. Ces agrégats de base résultent généralement de l'agrégation d'un ou de plusieurs agrégats élémentaires, dont bon nombre ne sont pas publiés.

6. Alors que des indices sont publiés pour 179 agrégats de base au niveau du Canada, ces indices ne sont pas tous publiés au niveau provincial et aux niveaux inférieurs.



Des agrégats élémentaires sont ajoutés au panier ou en sont supprimés à mesure que les habitudes de consommation évoluent au fil du temps. Par exemple, l'agrégat des frais d'expédition et des frais de livraison locale a été ajouté au panier de 2020, à mesure que les achats en ligne sont devenus plus populaires auprès des consommateurs et ont contribué par la suite à une proportion croissante des dépenses globales. Au niveau des agrégats élémentaires, la classification comprend un échantillon d'articles choisis pour caractériser tous les produits de leur catégorie. On choisit les produits représentatifs en mettant l'accent sur des articles qui sont vendus partout et dont on sait qu'ils comptent parmi les plus populaires auprès des consommateurs. Ainsi, les articles choisis sont représentatifs des achats réellement effectués par les consommateurs. Le nombre de produits représentatifs attribués à un agrégat élémentaire peut varier selon la pondération de l'agrégat dans le panier et selon la variabilité des prix et l'hétérogénéité des produits de cette catégorie. Par exemple, lorsqu'il s'agit de relever les prix de certains produits d'épicerie secs, les produits représentatifs comprennent généralement des articles de marque et des articles de marque maison. Parallèlement, il n'y a qu'un seul produit représentatif dont le prix est relevé pour l'agrégat des bananes.

Aperçu de la mise à jour du panier de 2021 en fonction des dépenses de 2020

La continuité des séries de l'IPC est assurée par un enchaînement⁷ des indices correspondants obtenus de paniers consécutifs. L'enchaînement est effectué séparément pour chaque série agrégée, qui s'entend de l'intersection d'un produit et d'une région géographique.

L'introduction des pondérations du panier de 2020 a permis l'ajout de nouvelles catégories de produits qui tiennent compte de l'évolution des habitudes de consommation des Canadiens. Deux nouveaux agrégats élémentaires ont été ajoutés à l'agrégat de base des services postaux et autres services de communications : les frais d'expédition et les frais de livraison locale, ce dernier comprenant à la fois les frais de livraison des restaurants et ceux des épiceries. Deux agrégats élémentaires additionnels ont été ajoutés à la structure de classification du panier : les

7. L'enchaînement est la méthode consistant à enchaîner un indice à panier fixe à un autre indice à panier fixe, afin de créer une série temporelle continue. Cette méthode fait en sorte que les variations en pourcentage d'une période à l'autre de l'indice enchaîné ne reflètent que la variation des prix et non les variations des quantités fixes.

services d'abonnement numérique à des revues ont été ajoutés à l'agrégat de base des revues et périodiques, tandis que les consoles de jeu vidéo ont été ajoutées à l'agrégat de base du matériel vidéo.

Même si quatre agrégats de base (tissus pour vêtements et articles de mercerie, services de buanderie, services de nettoyage à sec et autres services liés aux vêtements) ne seront plus publiés, la structure de classification des agrégats de base existants demeure intacte. Au niveau de l'agrégat élémentaire, 12 indices additionnels ne seront plus publiés en raison de la faible proportion qu'ils représentent dans le panier :

- Craquelins et pains croustillants
- Légumes fermentés ou marinés
- Fines herbes, épices et assaisonnements
- Articles en papier d'aluminium
- Lentilles cornéennes
- Parfum et eau de Cologne
- Biscuits et biscuits sucrés
- Sauces, condiments et trempettes
- Articles en plastique
- Lunettes sur ordonnance
- Autres produits de soins des yeux
- Préparations capillaires et autres préparations de toilette

La période de référence de l'indice ou période de base de l'indice est la période durant laquelle la valeur de l'indice est fixée à 100. Pour l'IPC, la période de base de l'indice est habituellement une année civile exprimée sous la forme «année de l'indice = 100». La période de base de l'indice courant pour l'IPC d'ensemble demeure 2002=100 pour la mise à jour du panier de 2021, sur la base de la période de référence des pondérations de 2020.

Mise à jour des pondérations du panier

Considérations

La proportion des dépenses est une mesure relative. Les changements dans les pondérations du panier sont fonction de la croissance des dépenses dans une catégorie donnée, ainsi que du taux de croissance de toutes les autres dépenses appartenant au champ d'observation de l'IPC. Entre les périodes, la part que représente un bien ou un service donné dans le panier peut augmenter, diminuer ou demeurer inchangée selon la variation de la proportion des dépenses globales observée entre l'année de référence 2017 et l'année de référence 2020. Par exemple, une diminution de la part dans le panier indique que le taux de croissance dans cette catégorie était inférieur au taux de croissance des dépenses globales.

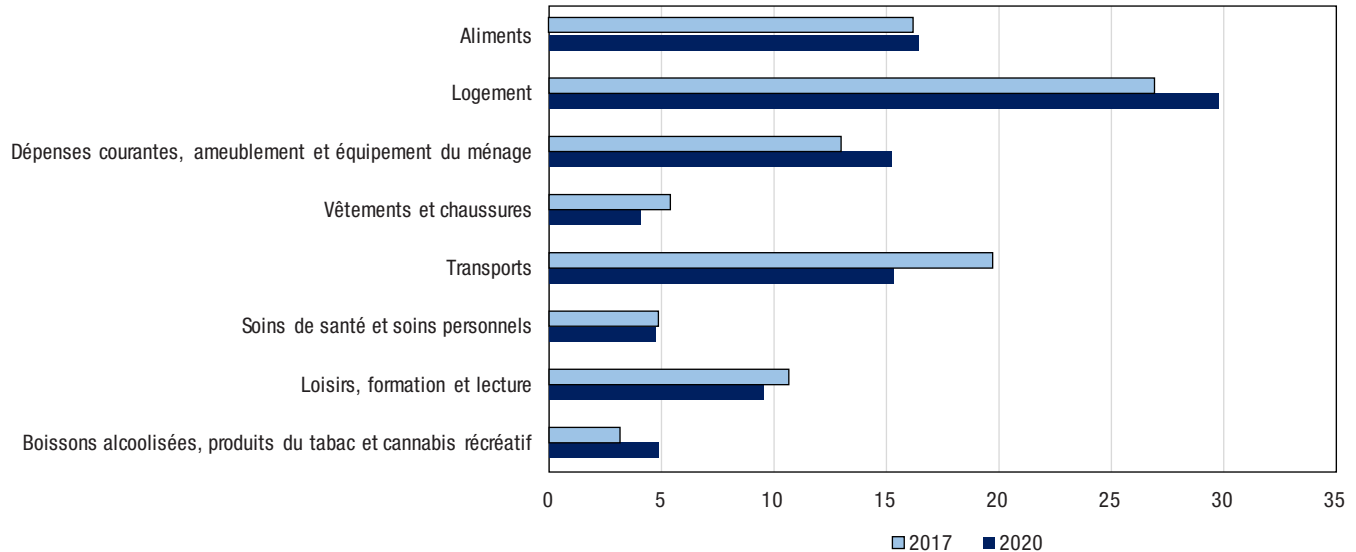
Étant donné que les pondérations du panier sont arrondies et publiées à la deuxième décimale près, les changements infimes qui touchent la proportion des dépenses peuvent ne pas être apparents. Les changements de moindre envergure dans les parts du panier sont toutefois pris en compte dans l'IPC, puisqu'on le calcule en utilisant les pondérations des dépenses à leur degré maximal de précision.

Analyse des pondérations du panier

Graphique 1

Proportion du panier selon la composante principale, Canada, 2017 à 2020

% du panier de l'IPC



Notes : Les pondérations sont exprimées en tant que proportions des dépenses totales de consommation des ménages appartenant au champ d'observation de l'IPC en dollars de la période de référence des pondérations.

Source : Statistique Canada. Tableau 18-10-0007-01 Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Par suite de la diffusion des pondérations actualisées du panier de 2020, il y a eu plusieurs mouvements importants dans les pondérations. Trois des huit principales composantes ont connu une croissance sans précédent de leurs pondérations dans le panier. Le logement, qui était déjà la composante principale ayant la pondération la plus élevée, a connu la plus forte croissance depuis 2017 et représente maintenant 29,78 % du panier de l'IPC d'ensemble. La composante des dépenses courantes, de l'ameublement et de l'équipement du ménage est passée à 15,21 %, et la part des boissons alcoolisées, des produits du tabac et du cannabis récréatif dans le panier a augmenté pour passer à 4,86 %.

En même temps, la part de quatre des composantes principales a diminué dans le panier. La composante des transports a connu la baisse la plus marquée, passant de 19,72 % à 15,34 %. La part des vêtements et des chaussures dans le panier est passée de 5,39 % à 4,08 % et a été dépassée en importance par les composantes des soins de santé et soins personnels (4,76 %), ainsi que des boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif (4,86 %), pour la première fois. La part de la composante loisirs, formation et lecture dans le panier a également diminué, passant de 10,66 % à 9,53 %.

Bon nombre de ces changements dans les pondérations du panier reflètent les changements dans le comportement des consommateurs qui sont apparus à la suite de la pandémie de COVID-19, comme une augmentation du travail à distance, le recours au commerce électronique et une réduction des voyages internationaux. Bien que la reprise après la pandémie continue d'évoluer, les habitudes de dépenses de 2020, qui ont été influencées par la pandémie, représentent les données les plus récentes disponibles sur la façon dont les Canadiens répartissent les dépenses de leur ménage. Les pondérations du panier de 2020 demeurent pertinentes, compte tenu de la relance graduelle et asymétrique à l'échelle du pays et du fait que certains changements structurels du comportement des consommateurs devraient se maintenir au-delà de la reprise après la pandémie.

La croissance de la part du logement dans le panier s'explique en grande partie par les augmentations généralisées dans la sous-composante du logement en propriété (19,46 %). Alors que les taux d'intérêt ont chuté au début de la pandémie et sont demeurés à des creux record pour le reste de l'année, les consommateurs ont consacré une plus grande part de leurs dépenses aux intérêts hypothécaires en raison de la hausse du prix des maisons et du nombre accru de nouveaux prêts hypothécaires. Par conséquent, la pondération du panier pour

le coût de l'intérêt hypothécaire est passée de 3,30 % en 2017 à 3,68 % en 2020, renversant la tendance à la baisse de sa part dans le panier depuis 2011. Le coût de remplacement par le propriétaire a légèrement augmenté pour atteindre 5,24 % du panier, tandis que les consommateurs ont aussi consacré beaucoup plus d'argent aux autres dépenses de logement, y compris les commissions immobilières et les frais juridiques, dont la part dans le panier est passée de 1,96 % à 4,01 %. Ces hausses rendent compte d'un marché de l'habitation actif vers la fin de 2020, les prix des logements et les transactions immobilières résidentielles ayant atteint de nouveaux sommets. Par contre, deux composantes ont diminué dans la catégorie du logement, les deux services publics. La pondération de l'électricité dans le panier a diminué pour passer de 2,25 % en 2017 à 1,88 % en 2020, en raison notamment des changements de politique qui ont été adoptés par le gouvernement provincial pour réduire les coûts d'électricité en Ontario⁸. Malgré des prix plus élevés, la part du gaz naturel (0,70 %) dans le panier de consommation a diminué, les ménages ayant réduit leur consommation⁹.

La part des services financiers, y compris les frais bancaires et les commissions d'actions et d'obligations, a également augmenté de façon marquée dans le panier. Cette hausse rend compte de l'augmentation des taux d'épargne des ménages pendant la majeure partie de 2020.

Comme les Canadiens ont passé plus de temps à la maison pendant la pandémie, la part des dépenses pour l'ameublement et les articles ménagers a augmenté considérablement dans le panier, passant de 3,58 % en 2017 à 5,08 % en 2020¹⁰. Les consommateurs ont consacré plus d'argent à l'achat d'outils et d'autres appareils ménagers dans le cadre de projets de rénovation domiciliaire visant à rendre leurs espaces de vie plus propices au travail et aux loisirs à la maison¹¹. Même si les centres de conditionnement physique sont demeurés fermés pendant de longues périodes, les Canadiens ont acheté plus d'équipement d'exercice et se sont adonnés à plus d'activités de plein air¹², consacrant une plus grande partie de leurs dépenses à la composante de l'équipement sportif (0,50 %) et de l'achat et de l'utilisation de véhicules de loisirs (1,57 %). L'équipement de divertissement au foyer, les pièces et les services (1,07 %), ainsi que les jouets, les jeux (excluant les jeux vidéo) et le matériel pour passe-temps (0,54 %), ont tous deux pris de l'importance¹³.

L'importance des boissons alcoolisées (2,94 %) et des cigarettes (1,27 %) a augmenté dans le panier de 2020. Ces hausses rendent compte de l'intégration des données du SCN, qui ne reposent pas sur les habitudes de dépenses autodéclarées et fournissent une estimation plus précise des dépenses des consommateurs en alcool, en cigarettes et en cannabis¹⁴.

Parmi les principales composantes, la part de la composante des transports a connu la plus forte baisse dans le panier, principalement en raison des reculs importants des dépenses de consommation liées aux véhicules automobiles et aux voyages en avion. La part de l'achat de véhicules automobiles dans le panier est passée de 7,60 % en 2017 à 6,11 % en 2020, contribuant le plus à cette baisse. La réduction des ventes de véhicules automobiles neufs en 2020¹⁵ a contribué à réduire leur importance dans le panier de l'IPC. Comme l'activité économique a diminué au début de la pandémie, la demande d'essence et, par conséquent, les prix de l'essence ont dégringolé, réduisant la part de l'essence dans le panier à 2,84 % en 2020, soit sa part la plus faible jamais enregistrée. Comme de plus en plus de Canadiens continuent de travailler à domicile de façon permanente, la mesure dans laquelle la demande d'essence se rétablira n'est pas claire. L'importance des primes d'assurance automobile (1,93 %) a diminué, tout comme la pondération des services d'entretien et de réparation de véhicules automobiles (0,98 %). La part du transport aérien dans le panier (0,26 %) a chuté à son plus bas niveau jamais enregistré, après avoir été de 1,14 % en 2017. Même si la confiance des consommateurs s'est accrue avec l'arrivée du vaccin, la demande des consommateurs pour les voyages en avion reviendra probablement graduellement, à commencer par les voyages intérieurs, à mesure que les restrictions relatives aux avertissements aux voyageurs internationaux seront graduellement assouplies. La pondération du transport local et de banlieue dans le panier,

8. Les consommateurs de l'Ontario ont constaté une baisse importante des prix de l'électricité en 2017 en raison de la *Loi sur le Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables*. Le gouvernement provincial a également temporairement réduit les taux pendant cinq mois en réponse à la pandémie de 2020.

9. Statistique Canada. Tableau [25-10-0055-01](#), Approvisionnements et utilisations du gaz naturel, mensuel (données en milliers) (x 1 000).

10. Selon l'Enquête sur les marchandises vendues au détail, les ventes d'articles ménagers et d'appareils électroménagers ont augmenté de 19,0 % et de 24,9 % respectivement entre 2017 et 2020. Source : Statistique Canada. Aucune date. Tableau [20-10-0016-01](#) Enquête sur les marchandises vendues, ventes au détail (x 1 000).

11. Les ventes d'articles de quincaillerie, d'outils, d'articles de rénovation et de produits pour pelouse et jardin ont augmenté de 19,1 % entre 2017 et 2020. Source : Statistique Canada. Aucune date. Tableau [20-10-0016-01](#) Enquête sur les marchandises vendues, ventes au détail (x 1 000).

12. Les ventes d'articles de sport (y compris les bicyclettes) ont augmenté de 23,5 % et celles d'équipement d'exercice de 44,9 % entre 2017 et 2020. Source : Statistique Canada. Aucune date. Tableau [20-10-0016-01](#) Enquête sur les marchandises vendues, ventes au détail (x 1 000).

13. Entre 2017 et 2020, les ventes de jouets et de jeux (sauf les consoles et les logiciels de jeu) ont augmenté de 18,8 %. Source : Statistique Canada. Aucune date. Tableau [20-10-0016-01](#) Enquête sur les marchandises vendues, vente au détail (x 1 000).

14. Bien que les taux de tabagisme autodéclarés dans l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* aient diminué de façon constante au fil du temps, les ventes de produits du tabac et d'accessoires et de cigarettes électroniques ont augmenté de 23,8 % entre 2017 et 2020. Source : Statistique Canada. Aucune date. Tableau [20-10-0016-01](#) Enquête sur les marchandises vendues, ventes au détail (x 1 000).

15. Statistique Canada. Tableau [20-10-001-01](#) Ventes de véhicules automobiles neufs.

qui comprend le transport en commun et les taxis (0,25 %), a également diminué en raison d'une augmentation du travail à distance, qui pourrait persister pendant la période de reprise.

La part des services de voyage dans le panier a diminué pour passer de 2,44 % en 2017 à 0,91 % en 2020. Il y a eu une diminution importante de la part de l'hébergement des voyageurs et des voyages organisés dans le panier, en raison de la fermeture de la frontière et des mesures de distanciation physique visant à limiter la propagation de la COVID-19. Comme dans le cas du transport aérien, la demande des consommateurs pour l'hébergement des voyageurs et les voyages organisés reviendra probablement graduellement. L'importance des autres services culturels et récréatifs a également diminué, passant de 2,28 % à 1,70 %, car les dépenses des consommateurs consacrées aux cinémas, aux salles de concert et aux centres de conditionnement physique, qui ont été fermés pendant de longues périodes en 2020, ont ralenti.

D'autres baisses des dépenses notables sont attribuables aux mesures de santé publique. La part des aliments achetés dans les restaurants a diminué dans le panier, passant de 5,03 % en 2017 à 4,54 % en 2020, soit sa part la plus faible jamais enregistrée, ce qui rend compte des restrictions périodiques des repas en personne pour limiter la propagation de la COVID-19. Ce changement a été le plus marqué en Colombie-Britannique et au Québec, tandis que les consommateurs de la région de l'Atlantique ont vu leur part des dépenses au restaurant augmenter. Les dépenses des consommateurs en services de garde, y compris les garderies, qui ont été fermées périodiquement (sauf en cas d'urgence) dans certaines régions, sont passées de 0,86 % à 0,45 %. L'importance des services de soins personnels (0,62 %), comme les coupes de cheveux, a également diminué.

L'importance des vêtements et des chaussures a également diminué dans le panier de 2020, passant de 5,39 % en 2017 à 4,08 % en 2020, en raison de la baisse des prix et d'un recul important des ventes¹⁶. Les achats en personne dans les magasins de détail non essentiels, y compris les magasins de vêtements, ont été suspendus pendant une partie de l'année dans de grandes régions du pays, et les détaillants ont offert des rabais plus importants en ligne en raison de la baisse de la demande. Comme de plus en plus de Canadiens continuent de travailler à distance après la pandémie, il n'est pas clair si les dépenses des consommateurs pour les vêtements se rétabliront aux niveaux prépandémiques.

Conclusion

À l'occasion de la mise à jour du panier de 2021, Statistique Canada a introduit d'importants changements destinés à améliorer la qualité de l'IPC canadien. Les données nationales annuelles sur les dépenses les plus récentes ont été utilisées pour la période de référence des pondérations de 2020. D'autres sources de données ont également été intégrées, tel que le panier de biens et services a été mis à jour pour rendre compte de l'évolution du comportement des consommateurs.

Au moment où le Canada continue de tracer la voie de la reprise économique, Statistique Canada met à jour ses méthodes pour s'assurer que ses programmes statistiques de base, y compris l'IPC, sont exacts, à jour et de la plus haute qualité. À mesure que la pandémie s'atténuera, l'organisme continuera de surveiller les habitudes de dépenses des consommateurs pendant la période de relance et de reprise. Le prochain ajustement de la pondération est prévu pour 2022, afin de tenir compte des dépenses postpandémiques et pour maintenir la pertinence. À l'avenir, Statistique Canada procédera à des mises à jour annuelles des pondérations fondées sur les plus récentes données disponibles sur les dépenses des ménages. Des améliorations de l'indice des prix ajusté sont également en cours, et la prochaine publication est prévue vers la fin de 2021.

La collaboration avec des experts des prix, d'autres organismes nationaux de statistique et des intervenants clés, fait en sorte que les données et les méthodes utilisées pour calculer l'IPC sont conformes aux normes et aux pratiques exemplaires à l'échelle internationale. L'accès continu à des données fiables, détaillées et à jour sur les dépenses permettra à Statistique Canada de poursuivre l'élaboration d'autres indicateurs recherchés, comme les mesures de l'inflation pour différents groupes, types des ménages et niveaux géographiques. L'organisme continuera d'explorer de nouvelles sources potentielles d'information sur les dépenses pour procéder aux futures mises à jour du panier et d'adopter les méthodes les plus appropriées, afin que l'IPC demeure pertinent pour les Canadiens.

16. Selon l'Enquête sur les ventes au détail, les ventes des magasins de vêtements et de chaussures ont diminué de 21,6 % et de 25,7 %, respectivement, entre 2017 et 2020.
Source : Statistique Canada. Aucune date. Tableau [20-10-0008-01](#) Ventes au détail selon la province et le territoire (x 1 000).

Annexe

Tableau 2
Part dans le panier (%), selon la composante de l'Indice des prix à la consommation, 2011-2020

	L'année de référence du panier				
	2011	2013	2015	2017	2020
Composantes principales, certains groupes de produits	pourcentage				
Aliments	16,35	16,07	16,45	16,31	16,44
Aliments achetés en magasin	11,48	11,36	11,54	11,28	11,90
Aliments achetés au restaurant	4,88	4,71	4,92	5,03	4,54
Logement	25,86	26,19	26,79	26,92	29,78
Loyer	5,76	5,67	6,20	6,24	6,59
Coût de l'intérêt hypothécaire	4,13	4,03	3,50	3,30	3,68
Coût de remplacement par le propriétaire	4,25	4,52	4,80	5,18	5,24
Autres dépenses pour le logement en propriété	1,49	1,60	1,64	1,96	4,01
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	12,57	12,92	13,01	12,98	15,21
Meubles et articles ménagers en matière textile	1,47	1,35	1,46	1,41	2,18
Équipements ménagers	1,93	1,78	1,84	1,81	2,43
Autres produits et services ménagers	3,38	3,86	3,82	3,88	5,31
Services financiers	0,68	1,00	1,14	1,21	2,40
Communications	3,31	3,45	3,51	3,55	3,03
Services de téléphonie	2,37	2,42	2,37	2,39	1,77
Services d'accès Internet (200212=100)	0,78	0,89	0,97	1,06	1,07
Vêtements et chaussures	6,20	6,25	5,68	5,39	4,08
Transports	20,05	20,01	19,48	19,72	15,34
Transports privés	18,06	17,85	17,42	17,7	14,61
Achat de véhicules automobiles	6,64	6,68	7,08	7,60	6,11
Essence	4,85	4,77	3,49	3,34	2,84
Services d'entretien et de réparation de véhicules automobiles	1,08	1,17	1,60	1,54	0,98
Primes d'assurance de véhicules automobiles	2,92	2,88	2,80	2,68	1,93
Transport public	1,99	2,16	2,06	2,02	0,72
Transports locaux et de banlieue	0,64	0,69	0,65	0,66	0,25
Transports interurbains	1,22	1,34	1,29	1,23	0,30
Transport aérien	1,14	1,25	1,19	1,14	0,26
Soins de santé et soins personnels	4,95	4,75	4,98	4,86	4,76
Loisirs, formation et lecture	11,26	11,07	11,02	10,66	9,53
Hébergement des voyageurs	1,33	1,12	1,16	1,13	0,43
Voyages organisés	0,95	1,00	1,25	1,31	0,48
Achats et utilisations de véhicules récréatifs	1,40	1,25	1,13	0,95	1,57
Autres services culturels et récréatifs	2,27	2,45	2,49	2,28	1,70
Équipements, pièces et services de divertissement au foyer	0,86	0,61	0,57	0,40	1,07
Équipement vidéo	0,46	0,33	0,30	0,26	0,66
Achat de médias numériques	0,18	0,15	0,12	0,07	0,23
Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif	2,76	2,74	2,58	3,16	4,86
Boissons alcoolisées	1,60	1,63	1,66	1,74	2,94
Produits du tabac et articles pour fumeurs	1,16	1,11	0,92	0,87	1,37
Cigarettes	1,10	1,04	0,89	0,82	1,27
Cannabis récréatif	0,55	0,55

.. indisponible pour une période de référence précise

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100. Les pondérations sont exprimées en parts relatives de l'indice des prix à la consommation d'ensemble établies en dollars de la période de référence des pondérations. Les paniers sont exprimés en prix de l'année de référence du panier.

Source : Statistique Canada, Division des prix à la consommation.